



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE

Quarantième session

Rome, 3-8 juillet 2017

Admission de représentants et d'observateurs d'organisations internationales à la session

Résumé

1. Conformément au paragraphe premier de l'Article XVII du Règlement général de l'Organisation, le Directeur général a invité les institutions spécialisées et autres organismes du système des Nations Unies énumérés à l'Annexe A à se faire représenter à la quarantième session de la Conférence.
2. Conformément au paragraphe 2 du même article, le Directeur général a invité les organisations intergouvernementales avec lesquelles la FAO a conclu un accord prévoyant leur représentation à envoyer des observateurs (Annexe B-a).
3. Conformément au paragraphe 4 de l'Article XVII du Règlement général de l'Organisation, le Directeur général a provisoirement invité, sous réserve de l'approbation de la Conférence, diverses organisations intergouvernementales avec lesquelles la FAO a conclu un accord ne prévoyant pas leur représentation à envoyer des observateurs (Annexe B-b).
4. Conformément au paragraphe 4 de l'Article XVII du Règlement général de l'Organisation, le Directeur général a provisoirement invité, sous réserve de l'approbation de la Conférence, diverses organisations intergouvernementales avec lesquelles la FAO n'a pas conclu d'accord, à envoyer des observateurs (Annexe B-c).
5. Conformément au paragraphe 4 de l'Article XVII du Règlement général de l'Organisation, le Directeur général a provisoirement invité, sous réserve de l'approbation de la Conférence, diverses organisations internationales avec lesquelles la FAO n'a pas de relations formelles, à envoyer des observateurs (Annexe C).
6. Conformément au paragraphe 3 de l'Article XVII du Règlement général de l'Organisation et au paragraphe 19, alinéa a), des «Principes directeurs régissant les relations entre la FAO et les organisations internationales non gouvernementales» (Textes fondamentaux, Volume II, Section M), le Directeur général a invité les organisations internationales non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès de la FAO à envoyer des observateurs (Annexe D).

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



Suite que la Conférence est invitée à donner

Les invitations adressées à des organisations intergouvernementales avec lesquelles la FAO n'a pas conclu d'accord officiel sont communiquées à titre provisoire. Elles sont soumises à l'approbation de la Conférence, sur la base d'une recommandation du Bureau de la Conférence.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Mme Gabriella Piacentini

Fonctionnaire chargée de la Conférence

Sous-Division de la Conférence, du Conseil et des relations avec les gouvernements

Tél.: +39 06570 53207

Annexe A

Institutions spécialisées et organismes du système des Nations Unies invités à la Conférence

ONU, institutions spécialisées et autres organismes rattachés au système des Nations Unies

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

Banque mondiale

Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes)

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Fonds international de développement agricole (FIDA).

Fonds monétaire international (FMI)

Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII)

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD)

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Organisation internationale du Travail (OIT)

Organisation maritime internationale (OMI)

Organisation météorologique mondiale (OMM)

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Organisation mondiale du commerce (OMC)

Organisation mondiale du tourisme (OMT)

Programme alimentaire mondial (PAM)

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT)

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB)

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (ONU)

Union internationale des télécommunications (UIT)

Union postale universelle (UPU)

Université des Nations Unies (UNU)

Annexe B

Organisations intergouvernementales invitées à la Conférence

a) Organisations avec lesquelles la FAO a conclu un accord prévoyant leur représentation

Banque asiatique de développement (BAsD)

Banque interaméricaine de développement (BID)

Centre d'information et de conseil sur la commercialisation des produits de la pêche dans les pays arabes (INFOSAMAK)

Centre pour les services d'information et de consultation sur la commercialisation des produits de la pêche en Amérique latine et dans les Caraïbes (INFOPECSA)

Centre régional sur la réforme agraire et le développement rural pour le Proche-Orient

Commission économique eurasiennne

Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA)

Conseil de l'Europe

Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD)

Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)

Ligue des États arabes (LEA)

Organisation arabe de développement agricole (OADA)

Organisation de lutte contre le criquet pèlerin dans l'Est africain (OLCP-EA)

Organisation des États américains (OEA)

Organisation des pêches du Lac Victoria (LVFO)

Organisation intergouvernementale de renseignements et de conseils techniques pour la commercialisation des produits de la pêche en Asie et dans le Pacifique (INFOFISH)

Organisation intergouvernementale d'information et de coopération pour la commercialisation des produits de la pêche en Afrique (INFOPÊCHE)

Organisation internationale pour le développement des pêches en Europe orientale et centrale (EUROFISH)

Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

Réseau des centres d'aquaculture d'Asie et du Pacifique (RCAAP)

Union africaine (UA)

b) Organisations avec lesquelles la FAO a conclu un accord ne prévoyant pas leur représentation

Autorité arabe pour les investissements et le développement agricoles (AAAID)
Association des États riverains de l'océan Indien
Banque islamique de développement (BID)
CAB International (CABI)
Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches
Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM)
Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS)
Communauté des Caraïbes (CARICOM)
Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)
Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)
Conseil oléicole international (COI)
Fonds commun pour les produits de base (FCP)
Groupe d'étude international du jute
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)
Institut italo-latino-américain (IILA)
Organisation africaine-asiatique pour le développement rural
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
Organisation de la coopération islamique (OCI)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux
Secrétariat du Commonwealth (COMSEC)

c) Organisations avec lesquelles la FAO n'a pas conclu d'accord

Assemblée parlementaire de la Méditerranée
Centre Sud
Comité régional des pêches du Golfe de Guinée (COREP)
Communauté des États sahélo-sahariens
Organisation du Traité de coopération amazonienne (ACTO)
Union du Maghreb arabe (UMA)
Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)
Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)

Annexe C

Autres organisations internationales provisoirement invitées à la Conférence

Biodiversity International

Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)

Global Dryland Alliance (GDA)

Parlement latino-américain

Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Annexe D

Organisations internationales non gouvernementales invitées à la Conférence

Organisations dotées du statut consultatif auprès de la FAO

Alliance coopérative internationale (ACI)

Conseil international des femmes (CIF)

Caritas Internationalis (CI)

Centre international d'agriculture biosaline (ICBA)

Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA)

Chambre de commerce internationale (CCI)

Emerging Ag

Fédération syndicale mondiale (FSM)

Société internationale pour le développement (SID)

Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA)

Union mondiale des femmes rurales (UMFR)

Union mondiale des organisations féminines catholiques (UMOFC)